

JOURNÉE DE SENSIBILISATION AU DROIT DES ÉTRANGERS (1 JOUR)

Cette journée propose une approche du droit des étrangers, pour se repérer dans la réglementation applicable, comprendre les termes ainsi que les logiques qui sous-tendent la délivrance des titres de séjour aux ressortissants de pays tiers (ne sont pas abordées les règles concernant les citoyens de l'UE, ni la procédure spécifique de demande d'asile : cf. formations dédiées dans notre catalogue).

Objectifs

- Compréhension des sources et les logiques à l'œuvre en droit des étrangers
- Connaissances des principales définitions du droit des étrangers
- Compréhension des mécanismes du droit de l'entrée et du séjour en France des étrangers
- Compréhension globale des droits sociaux selon la situation administrative de la personne accompagnée

Contenu

Introduction

- Les sources du droit des étrangers et leur articulation
- Les définitions en droit des étrangers

La procédure d'entrée sur le territoire : les différents types de visas

Le séjour en France

- Généralités sur le dépôt d'une demande de titre (lieu et date de dépôt, pièces à fournir à l'appui de la demande, points de vigilance sur la dématérialisation des procédures et les délais)
- Typologie des titres de séjour : cartes de séjour temporaire, pluriannuelle, de résident et autorisation provisoire de séjour.

L'accès aux droits sociaux selon le statut administratif

- Approche des conditions spécifiques applicables aux ressortissants étrangers pour l'ouverture des droits sociaux (prestations médicales, familiales, RSA)

Travail en groupe autour de situations rapportées par les stagiaires et/ou cas pratiques

Formateur/rice : juriste spécialisé.e en droit des étrangers

Prérequis : aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre la formation

Supports pédagogiques : quiz, diaporama, schémas explicatifs

Lieu : 5 Place Sainte Claire 38000 GRENOBLE

Durée : 7 heures, soit une journée

Tarif : 200€ la journée (*tarif réduit - 100 € - pour les étudiant-es, demandeur-euses d'emploi et retraité-es sur présentation d'un justificatif*)

Accessibilité : l'association peut accueillir des personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'accompagnement spécifique, contacter : Sonia Le Groumellec, sonia.legroumellec@adate.org - 04 58 17 64 86

Pour toute information : formation@adate.org / 04 74 28 20 23